AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

220C1880
AV1175

11 juin 2020

Déclaration des achats et des ventes effectués pendant une offre publique[1]
(article 231-46 du règlement général)

INGENICO

(Euronext Paris)

Opérateur	Nature et date de l'opération	Titres concernés	Cours (€)	Nombre total de titres possédés à l'issue de la transaction
BlackRock, Inc.	achat le 09/06/2020 vente le 09/06/2020 transfert d'actifs in* le 09/06/2020 transfert de garantie out** le 09/06/2020 achat le 10/06/2020 vente le 10/06/2020 prêt – retour le 10/06/2020 transfert d'actifs in* le 10/06/2020 transfert d'actifs out*** le 10/06/2020 transfert de garantie in**** le 10/06/2020	1 343 actions 14 607 actions 969 actions 43 536 actions 1 207 actions 1 966 actions 4 222 actions 1 555 actions 2 137 actions 455 767 actions code FR0000125346	127,46 127,73 127,45 - 129,30 129,30 - 129,30 136,83 -	4 077 540 actions et droits de vote 4 536 188 actions et droits de vote
	transfert de garantie out** le 09/06/2020	1 ADR code US45684W1071	-	1 714 ADR
	réduction d'une position courte le 09/06/2020 réduction d'une position courte le 10/06/2020	590 CFD 3 070 CFD code FR0000125346	127,70 129,13	- 62 580 CFD*****/****** - 59 510 CFD*****/******

* Le transfert d'actifs in résulte notamment du transfert par un client d'un portefeuille d'actifs à BlackRock.
** Le transfert de garantie out est une garantie financière donnée par BlackRock qui vise à réduire le risque de contrepartie.
*** Le transfert d'actifs out résulte notamment du transfert par BlackRock d'un portefeuille d'actifs d'un client à un autre gestionnaire.
**** Le transfert de garantie in est une garantie financière reçue par BlackRock qui vise à réduire le risque de contrepartie.
***** « *Contract for difference* » (CFD) INGENICO à règlement en espèce, portant sur autant d'actions INGENICO.
****** Il est rappelé que la société BlackRock, Inc. détient par ailleurs une position longue de 1 140 702 « c*ontract for difference* » (CFD) INGENICO à règlement en espèce, portant sur autant d'actions INGENICO (cf. D&I 220C1716 du 2 juin 2020).

[1] Période de préoffre (cf. D&I 220C0437 du 3 février 2020).